

Corrigé type de l'examen du 09 MAI 2026

Partie 01 : (10 points)

1. DEFINITIONS de notions paysage et site :

Le paysage : Le paysage est la lecture esthétique et sensible d'un espace à un moment donné, résultant de l'interaction réalité entre une matérielle (le territoire) et un regard culturellement construit. (1pt)

Le site : Le site correspond à l'emplacement physique d'un espace urbain. Il regroupe l'ensemble des caractéristiques naturelles locales qui influencent l'implantation et le développement de la ville. Le site est : concret et local lié aux conditions naturelles support matériel de l'urbanisation (1pt)

2. LE PAYSAGE est considéré comme un élément de l'identité urbaine car il s'agit d'une traduction visible et sensible de l'histoire, de la forme et des usages d'une ville et de l'influence de son site naturel.

LE PAYSAGE conserve les traces de l'histoire urbaine et du vécu et usages de la ville. Chaque paysage se distingue par sa silhouette, ses formes bâties, ses éléments naturels dominants, etc. Ces éléments permettent de reconnaître la ville même sans la nommer. (2 pts)

3. EN URBANISME, on ne peut pas aménager un territoire sans :

- Comprendre son identité
- Identifier ses composantes
- Évaluer ses forces et ses fragilités Cette analyse est en général réalisée lors de projets d'aménagements ayant un impact sur le paysage étudié

L'analyse du paysage est donc un outil d'aide à la décision pour l'aménagement. Elle permet : (2 pts)

- **D'identifier** les enjeux du territoire (environnementaux, sociaux économiques et urbains). Distinguer ainsi les éléments à protéger, à valoriser ou à transformer.
 - **De préserver** l'identité paysagère. (L'identité paysagère est construite par son relief, sa végétation, son bâti, les pratiques culturelles) elle permet -PAR EXEMPLE-de maintenir la cohérence visuelle et spatiale, éviter la banalisation et standardisation des lieux, conserver les éléments patrimoniaux et symboliques.
 - **De comprendre** les transformations passées et orienter les choix d'aménagement de manière durable
4. **L'APPROCHE PAYSAGERE** peut être définie comme étant une démarche qui considère l'espace selon un rapport de communication de l'homme et de l'espace, celui

de la perception visuelle. Elle vise à comprendre comment l'espace est vu et ressenti et à analyser ses configurations visuelles. (1pt)

5. Parmi les approches paysagères étudiées on peut citer : (3 pts)

- **L'approche pittoresque** : parmi ses adeptes nous trouvons ; Camillo SITTE et August CHOISY
- **L'approche perceptive** : Thomas Gordon CULLEN.
- **L'approche cognitive (image mentale de la ville)** : Kevin LYNCH.

Partie 02 : (10 points)

Répondre à partir de la photographie fournie :

1. Les éléments naturels qui dominent le paysage de Constantine sur la photo sont :
 - Le relief : le relief du paysage correspond à de fortes pentes, il structure le paysage et constitue une limite physique et visuelle.
 - La végétation : il s'agit de groupes (ensembles) d'arbres d'une faible densité, dispersés sur plusieurs points du site, en avant et arrière plans. La présence de la végétation contraste avec le reste des composantes de par sa couleur.
 - L'oued : sépare les deux rives, exprime ici un changement de relief et marque le paysage. (2 pts)
2. Le vieux centre de Constantine se dresse sur un rocher limité par Oued Rhumel. La ville constitue un modèle exemplaire en matière d'adaptation urbaine au site :
 - **Son implantation** : La ville s'est développée principalement sur des espaces relativement stables (plateaux), tandis que les zones de rupture topographique (gorges) ont limité l'extension continue du tissu urbain. Cela a conduit à une urbanisation fragmentée en plusieurs entités reliées entre elles.
 - **Une organisation en superposition** : Le tissu urbain ne se développe pas de manière homogène, mais selon des niveaux différents ; des plateaux successifs ; des ruptures verticales importantes. Cette structure donne une ville en « strates », adaptée à la morphologie du site.
 - **Une adaptation des formes bâties au relief** : Les constructions suivent souvent les courbes du terrain ; les limites des plateaux ; les contraintes des pentes. Cela se traduit par une urbanisation parfois irrégulière mais fortement liée au site.

Le relief dans la ville de Constantine n'est pas juste une contrainte mais aussi un élément structurant du paysage ; il génère des points de vue spectaculaires, renforce la silhouette urbaine et participe à l'identification visuelle de la ville. (2 pts)

3. Les éléments qui donnent une identité à ce paysage : le relief – la silhouette urbaine- le pont- le champ visuel. (1.5 pt)
4. Le pont relie les deux rives et assure une continuité urbaine. Il structure et identifie le paysage. (1pt)
5. Lecture du paysage sur la photographie : (3.5 pts)

Le paysage sur la photo représente le vieux centre de Constantine. La photo est prise d'un point un peu plus bas, situé dans le parc Dounia et offre une forte profondeur de champ et des contrastes visuels importants.

La silhouette urbaine ici se distingue par une certaine horizontalité, dessinée particulièrement par le relief.

Les lignes de force qui structurent ce paysage sont la ligne d'horizon, la ligne supérieure du pont et le bas du relief.

On observe trois groupements spécifiques, un premier constitué par la masse bâtie à gauche, le second est formé par la masse végétale à droite. Un troisième groupement correspond à l'association entre le tissu bâti et les masses rocheuses du relief.

Les rythmes visuels qu'on peut observer sur la photo sont ceux des arcades du pont (une réponse et séquence architecturale).